

BE/BS

DE FORMATION



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE.

Public Concerné



Agent affectés au service de sécurité effectuant des opérations simples et des manoeuvres d'ordre électrique.

Objectif



Préparation initiale à l'habilitation électrique pour du personnel non électricien effectuant des opérations simples et des manoeuvres d'ordre électrique. Cette formation a pour objectif de réaliser en sécurité des opérations simples et des manoeuvres d'ordre électrique dans un environnement présentant des risques électriques.

Conditions de Formation



- Exposé et discussions étayés de textes illustrés.
- Remise à chaque stagiaire d'un document écrit.
- Mise en application pratique effectuée par chaque stagiaire.
- Contrôle de connaissances.

Date et Lieu



Se référer au calendrier des formations sur iesc.fr.

Effectif Maximum



Le nombre maximum de participant est fixée à 12 personnes

Durée



7h.

Validation



- Aptitude formulée par le formateur à l'issue de la formation.
- Attestation d'obtention de l'habilitation BS BE.
- Validation par QCM, note minimum de 12/20.

Prérequis



Aucun

Module 1 : Notions Élémentaires d'Electricité

2h

- Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux travaux non électrique : Décret du 22/09/2010 et norme NF C18-510.
- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant à travers des exemples concrets.
- Evaluation des risques : effets physiopathologiques du courant électrique.
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit).
- Classement des installations.
- Interventions et travaux non électriques en BT.
- Travaux non électriques en HT.

Module 2 : Comment Travailler en Sécurité

2h

- Distances de sécurité.
- Autorisation de travaux.
- Lecture de la signalisation.
- Principe et exemples de verrouillage.
- Manoeuvres et consignation / rôle des différents intervenants.
- Matériels de sécurité électrique (outillage et équipements de protection individuelle).
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel).
- Outillages non spécifique aux électriciens.
- Incendie dans les installations électriques.
- Domaine de compétence.
- Procédure d'intervention.
- Rôles et responsabilités.

Module 3 : Conduite à Tenir en Cas d'Incident ou d'Accident d'Origine Electrique

1h

- Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées.

Module 4 : Evaluation

2h

- QCM 20 questions.
- Mise en oeuvre Cas Concrets.